

## PSA : CONTROLES D'IDENTITES



La Direction a effectué hier des contrôles aux faciès en demandant aux salariés étrangers de présenter leurs cartes de séjours.

En effet, c'est **Vincent SEGUI**, Chef du Personnel qui a adressé à l'ensemble des RU un message électronique, dans lequel il leur demande de vérifier les cartes de **séjours des salariés étrangers** et il leur a demandé également de faire **une photocopie des cartes de séjours**.

C'est la même procédure qu'ils ont appliqué en Peinture et au Ferrage **auprès des salariés de nationalités étrangères**.

**Le syndicat SUD** est intervenu immédiatement pour faire stopper ses contrôles aux faciès, complètement illégaux et condamnables.

**Le syndicat SUD** va saisir la justice car la Direction n'a pas le droit d'effectuer **les contrôles aux faciès**, assimilés à de la discrimination raciste dans le contrôle d'identité.

**Il faut savoir que le contrôle d'identité ne peut être exercé que par une personne habilitée et selon des règles précises** : c'est uniquement les policiers ou les gendarmes et, dans certains cas, les douaniers qui peuvent effectuer un contrôle d'identité.

Cette pratique est honteuse et nous tenons à la faire condamner avec fermeté : **Non aux contrôles d'identités racistes. Pas de place aux racistes dans les usines.**

**Le syndicat SUD** appelle l'ensemble des salariés à refuser les contrôles d'identités que la Direction veut instaurer pour contrôler les titres de séjours des salariés étrangers ou d'origine étrangères. **Vous devez refuser de présenter vos papiers au RU et aux membres de la Direction**, car depuis le **1er juillet 2007**, et en application de la **loi du 24 juillet 2006**, les obligations de l'employeur ont été renforcées puisqu'il doit vérifier auprès de la préfecture que l'étranger qu'il envisage d'embaucher dispose d'une autorisation de travail. **Mais l'employeur n'a le droit d'effectuer les contrôles d'identités.**

### **MENACE DE LICENCIEMENT SUR UN DELEGUE SUD :**

La Direction tente de mettre en œuvre ses menaces de licenciement, en convoquant les Délégués du Personnel, le **mardi 29 mai à 11h45**, pour se prononcer sur un Avis de reclassement d'un Délégué **SUD : Abdallah BAIH, équipe : B**

La Direction essaye par tous les moyens de s'attaquer aux salariés, et aux Représentants du Personnel pour les licencier et **tenter par la suite de fermer cette usine, sans aucune résistance.**

**Nous appelons l'ensemble des salariés à un débrayage le Mardi 29 mai à 10h30, avec un rassemblement devant la salle CE porte 1 Pour défendre Abdallah BAIH menacé de licenciement.**

**Si on ne fait rien, on va tous y passer !**

**TOUS ENSEMBLE POUR UN BLOCAGE TOTAL DE LA PRODUCTION**